



INSCRIPTION 2023-2024
Programme d'éducation intermédiaire
1^{re} année du 1^{er} cycle

Nom de l'élève : _____ Numéro de fiche : _____
(INSCRIRE LE NOM COMPLET DE L'ENFANT)

EN SEPTEMBRE PROCHAIN :

- Je fréquenterai l'école des Sentiers
- Je veux fréquenter une autre école du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries et j'ai complété le formulaire « *Demande d'inscription dans une autre école* »

INDICATEUR DE CLASSEMENT :

Si le bilan des acquis du 3^e cycle du primaire démontre une réussite et si j'ai été retenu(e) dans le processus de sélection, je serai en 1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire au Programme d'éducation intermédiaire.

COURS OPTIONNELS :

L'école **ne peut s'engager** à respecter intégralement les choix de cours. Ainsi, elle se réserve le droit d'appliquer les choix supplémentaires.

MODIFICATION AU CHOIX DE COURS :

Tout changement de cours nécessite un billet signé des parents indiquant le nom de l'élève, la date et la modification souhaitée. **La date limite pour un changement de cours est fixée au 22 juin 2023. AUCUN CHANGEMENT NE SERA ACCEPTÉ DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024.**

Après en avoir pris connaissance, j'appuie le choix de cours de mon enfant fait au verso.

Signature de l'élève

Signature de l'autorité parentale **AU STYLO**

Mère : Père : Tuteur :

Date : _____
Année Mois Jour

Courriel du parent

**Choix de cours pour la 1^{re} année du 1^{er} cycle
Programme d'éducation intermédiaire**

CODE MATIÈRES	MATIÈRES OBLIGATOIRES	PÉRIODES	CODE COURS
069 102	Éthique et culture religieuse	2	ETI102
043 102	Éducation physique et à la santé	2	EDI102
132 108	Français	6	FRI108
128 142	Français enrichi	Intégré en Français	
136 104	Anglais enrichi	6	ANI104
141 304	Espagnol	3	ESI144
063 126	Mathématique	6	MAI126
055 104	Science et technologie	3	SCI104
095 103 087 103	Géographie - Histoire et éducation à la citoyenneté	5	HGI106

Tous les élèves doivent indiquer deux préférences :

168 104	Arts plastiques	3	ARI104	1 ^{er} choix : _____
169 104	Musique	3	MUI104	2 ^e choix : _____
170 104	Art dramatique	3	ADI104	

*Les notions de design et les exigences du PEI sont intégrées à l'ensemble des matières.

LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES RELIÉS AU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE SONT D'ENVIRON 500 \$ PAR ANNÉE.